

Stocamine: Béchu demande le confinement "immédiatement", LFI une commission d'enquête parlementaire

Source AFP



Publié le 20/09/2023 à 05h17



🕒 Temps de lecture : 3 min

Le ministre de la Transition écologique, Christophe Béchu, a annoncé mardi son intention de commencer "immédiatement" les travaux de confinement des déchets toxiques à Stocamine, ce à quoi les députés LFI ont répliqué en réclamant une commission d'enquête parlementaire.

Christophe Béchu a annoncé mardi soir dans un communiqué vouloir déclencher "immédiatement" les travaux de confinement sous le béton des 42.000 tonnes de déchets toxiques (arsenic, mercure, amiante...) entreposés dans cette ancienne mine de potasse située à Wittelsheim (Haut-Rhin), estimant qu'ils doivent "impérativement être terminés dès 2027".

Il soutient qu'il s'agit de la "seule solution permettant de s'assurer que les déchets ne pourront pas contaminer la nappe" phréatique d'Alsace qui alimente en eau potable près de 8 millions d'habitants.

Les députés LFI-Nupes demandent eux l'ouverture d'une commission d'enquête parlementaire sur "l'attentisme des pouvoirs publics" qui aurait contraint à opter pour cette solution "d'enfouissement définitif des déchets" au détriment d'un scénario de sortie des déchets de la mine, selon un communiqué publié par l'élu Insoumis Emmanuel Fernandes.

Il soutient que "plusieurs éléments matériels laissent penser que les pouvoirs publics ont depuis 20 ans joué la montre en laissant les galeries se détériorer pour imposer" la solution du confinement définitif.

Emmanuel Fernandes fait référence aux hésitations observées sur la conduite à tenir dans ce dossier depuis l'incendie survenu en 2002 sur le site de Stocamine, qui avait mis fin à l'entreposage de déchets supplémentaires mais ouvert un véritable casse-tête quant au devenir des 42.000 tonnes de déchets déjà présents entre une sortie de mine difficile à réaliser techniquement, et un confinement définitif souterrain contesté pour les risques de pollution qu'il engendre.

Manque de temps

Cette communication du député Insoumis intervient alors qu'une procédure administrative visant finalement à autoriser le confinement sous le béton des déchets doit justement aboutir par la signature d'un arrêté préfectoral "avant la fin du mois de septembre", a annoncé le ministère. Jusqu'ici, l'entreposage des déchets n'est autorisé que temporairement, jusqu'en 2027.

Cette autorisation marquera le véritable feu vert au démarrage du chantier. Christophe Béchu a également annoncé sa venue "dans les prochaines semaines", sur le site.

Dans la région, des élus de tous bords ont milité à l'inverse pour un retrait au moins partiel des déchets, craignant que leur confinement sous le béton n'empêche pas à terme la pollution de la nappe phréatique d'Alsace.

"Je regrette que le temps passé en atermoiements par l'Etat, depuis plus d'une vingtaine d'années, aboutisse à ce type de décision unilatérale", a réagi dans un communiqué Frédéric Bierry, président (LR) de la Communauté européenne d'Alsace (CEA - issu de la fusion des conseils départementaux du Haut-Rhin et du Bas-Rhin).

Frédéric Bierry a cependant annoncé que le ministre "admet désormais que l'ennoyage de la mine doit être suivi précisément et que des solutions robotisées ne seront plus hors de portée dans quelques années".

- "Réversibilité du stockage" -

Christophe Béchu "valide donc notre demande de réversibilité du stockage", s'est réjoui le président de la CEA, qui réclame désormais que le "plan de réversibilité" et les "mesures de reconversion du site" promis par l'Etat "figurent noir sur blanc dans un document public".

Emmanuel Fernandes a lui demandé à ce que les travaux de confinement à Stocamine ne débutent pas "dans l'attente des résultats et des conclusions" d'une future commission d'enquête parlementaire.

En juin, une enquête publique avait été menée auprès des habitants du territoire sur le projet de confiner les déchets. Elle a recueilli 98 % d'avis défavorables. "Les avis favorables au projet se comptent sur les doigts de la main", notait la commission en charge de l'enquête publique.

Le parquet de Strasbourg mène actuellement une enquête sur la nature des déchets entreposés à Stocamine, censés être non inflammables, mais à l'origine de l'incendie souterrain ayant duré plusieurs mois en 2002.

20/09/2023 05:16:01 - Metz (AFP) - © 2023 AFP

SOCIÉTÉ